

le RÉFLEXE

Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) - Mai 2021

Histoire

La CSN dans le siècle p. 14



Négociation

CPE : une négociation sur fond de crise p. 10

Entrevue

Pandémie et pauvreté p. 18

mai

Bon 1^{er} mai !

p. 20



Conseil central
de

Québec Chaudière-Appalaches



Innovation et résilience sont de mise

Après plus d'un an en pandémie, je n'ai vraiment pas le goût de parler COVID et tout le reste. Je suis convaincue que vous n'avez pas plus envie d'en entendre parler. Parlons-nous plutôt d'innovation et de résilience.

Malgré les consignes sanitaires, nous avons tous et toutes fait preuve d'innovation dans le cadre de la vie syndicale. Rejoindre les membres, se partager l'information, se mobiliser, s'indigner... autrement. Alors que le gouvernement Legault croyait pouvoir nous glisser sous le nez, tout doucement, une réforme indigeste au niveau de la santé-sécurité au travail, les nombreuses actions à travers le Québec ont démontré le contraire.

D'ailleurs, nous vous invitons à nous rejoindre en grand nombre, le mercredi 28 avril dès 9 h 30 devant le Centre des congrès de Québec. Nous nous rendrons devant l'Assemblée nationale pour rejoindre les membres de la FTQ et de la CSQ. Sur le coup de 10 h, une minute de silence sera observée à la

mémoire de ceux et celles qui ont perdu la vie en essayant de la gagner. Ensuite, nous ferons entendre haut et fort notre colère envers le ministre Boulet et son projet de loi 59. Les attaques sont majeures, notre riposte doit être à la hauteur. Le ministre Boulet se plaît à répéter ad nauseam que les syndicats sont en accord avec le projet de loi. À nous de le démasquer en étant nombreux et nombreuses mercredi.

Les membres des exécutifs des syndicats locaux ont surtout fait preuve de résilience et d'innovation. Les luttes sont nombreuses. Des conventions collectives ont été renouvelées et plusieurs sont en préparatif en vue du renouvellement. Du côté des travailleuses et des travailleurs du secteur public, près de 50 assemblées se déroulent actuellement jusqu'au 10 mai afin de se doter d'un mandat de grève. Alors que les conventions collectives sont échues depuis le 31 mars 2020 et que la négociation est en cours depuis maintenant plus de deux ans, le tout piétine. Malgré les bons mots du premier ministre lors

de ses points de presse, cela ne se traduit pas concrètement à la table de négociation. Les politiques d'austérité ont grandement fragilisé, au fil du temps, nos services publics. La pandémie en rajoute. Ce sont les femmes et les hommes qui y œuvrent au quotidien qui tiennent les réseaux à bout de bras. À nous d'appuyer solidairement cette lutte pour le respect et la reconnaissance!

Nous vous convions également à la marche du 1^{er} mai samedi. Apportez vos bannières de syndicat, ce sera un moment propice pour se faire voir et entendre. D'ailleurs, le président de la CSN, Jacques Létourneau, sera des nôtres. Il s'agit d'un rendez-vous à

compter de 13 h à la Gare du Palais.

En terminant, alors que le conseil central a souligné ses 100 ans il y a déjà trois ans, ce sera cette année au tour de la CSN. Le coup d'envoi pour le centenaire de notre centrale se fera ici-même, dans notre région, avec le syndicat le plus vieux à la CSN : le Syndicat des employés du transport public du Québec métropolitain inc. (CSN) qui affiche l'âge vénérable de près de 115 ans. L'histoire se poursuit malgré le contexte et c'est tout à votre honneur.

Je vous souhaite, à tous et toutes, un bon 1^{er} mai tout à fait solidaire! ■



RÉFLEXE

Le Réflexe est publié quatre fois par année par le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN).

Il est normalement tiré à 1 100 exemplaires et est distribué gratuitement à tous les syndicats affiliés au conseil central.

155, boulevard Charest Est,
bureau 200
Québec (Québec) G1K 3G6
Téléphone : 418 647-5824
Courriel : ccqca@csn.qc.ca

Rédaction: Ann Gingras, Nicolas Lefebvre Legault et Barbara Poirier

Conception et réalisation:
Nicolas Lefebvre Legault

Édition et correction:
Billy-Sam Roy

Crédits photos: Archives CSN, CCQCA,
Nicolas Lefebvre Legault.

Traitement 2 vitesses!

Saviez-vous que les cadres des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation ont droit à une augmentation de salaire pouvant aller jusqu'à 6 %, et ce, à chaque année sans même la demander? Ces augmentations, prévues dans les divers décrets des cadres du secteur public, leurs sont autorisées par leur supérieur immédiat.

Par Barbara Poirier,
vice-présidente

En comparaison, les augmentations des travailleuses et des travailleurs du secteur public doivent être négociées lors du renouvellement de leurs conventions collectives. Les dernières « offres » du Conseil du Trésor sont de l'ordre de 5 %... sur 3 ans! Convenons-en, c'est insultant.

Comment peut-on expliquer cela à ceux et celles qui ont tenu les réseaux à bout de bras dans la dernière année? Qu'est-ce que ces cadres ont fait DE PLUS que les « simples employé-es » pour mériter une telle reconnaissance salariale? La question est parfaitement légitime, particulièrement en cette année de pandémie, alors que les réseaux étaient gérés non par les cadres mais par des arrêtés ministériels.

C'est profondément frustrant de devoir se battre pour une reconnaissance salariale juste et amplement méritée; devoir sortir tambours, pancartes, trompettes et envisager sérieusement avoir recours au moyen ultime, la grève, afin d'améliorer nos conditions de travail et assurer la survie des services publics qui s'écroulent sous nos yeux.

Alors que des milliers de travailleuses et de travailleurs tiennent encore les réseaux à bout de bras, pourquoi le gouvernement les force-t-il à quémander? Les cadres, eux, ne quémandent jamais. Ils reçoivent simplement, au bon vouloir de leur supérieur immédiat, un 4 à 6 % d'augmentation, chaque année. C'est tellement grossier.

La démonstration de la valeur de l'apport des travailleuses et travailleurs des services publics n'est plus à faire. La dernière année, plus particulièrement, l'a amplement démontrée.

Leur engagement, leur dévouement et leurs sacrifices valent certainement autant, sinon plus, que ce qui est attribué aux gestionnaires. Parce que soyons honnêtes : 4 à 6 % de 150 000 \$ par année (6 000

à 9 000 \$) pour chacun des cadres, c'est pas mal plus généreux que 5 % du salaire d'une travailleuse ou d'un travailleur sur 3 ans...

Lorsque ces travailleuses et ces travailleurs seront dehors, pancartes à la main, épuisés d'une longue année de pandémie mais néanmoins unis pour revendiquer de meilleures conditions de travail : j'espère que la population se souviendra de ces gestionnaires assis dans leurs bureaux qui n'ont jamais eu besoin de quémander. J'espère qu'en retour de politesse, plutôt qu'un arc-en-ciel défraîchi, nous encouragerons ces « anges-gardiens » qui ont été là à chaque instant, pour nous, dans toutes les sphères des services publics. ■

**Qu'est-ce que ces cadres
ont fait de plus que les
« simples employé-es »
pour mériter une telle
reconnaissance salariale?**



LES SERVICES PUBLICS S'ÉCROULENT.
**M. LEGAULT,
AGISSEZ !**

Budget du Québec

« Enlevez vos lunettes roses! »

Au petit matin du jour du dépôt du budget, des militant-es du conseil central se sont mobilisés pour envoyer un message clair au premier ministre et à son ministre des finances. De nombreuses pancartes portant le message « MM. Girard et Legault, enlevez vos lunettes roses, ça prend des ressources pour les services publics » ont été plantées sur le terrain devant le Parlement de Québec.

« Ça fait des années que les services publics sont en crise et que les travailleuses et les travailleurs sont aux prises avec une dégradation de leurs conditions de travail et une surcharge due, entre autres, à la pénurie de main-d'œuvre, » a expliqué Ann Gingras, la présidente du conseil central. « Si nous voulons réellement être attrayant au niveau des services publics, que le gouvernement Legault bonifie les conditions de travail et salariales. Les personnes auront ainsi le goût de faire carrière dans ce domaine et d'y rester. C'est ça le message que l'on voulait porter le matin du budget. » ■



 **en vidéo**
cliquez pour voir



LES SYNDICATS UNIS D'HÉMA-QUÉBEC. CSN



2 ANS SANS CONVENTION

Je me souviens



Le 31 mars a marqué la deuxième année sans convention collective des cinq Syndicats unis d'Héma-Québec, dont deux basés à Québec. Les syndiqués ont profité de l'occasion pour déclencher une opération de visibilité avec des autocollants et des affiches sur les lieux de travail. Les Syndicats unis d'Héma-Québec déplorent que la partie patronale ait mis beaucoup de temps à s'asseoir à la table de négociation. Il aura fallu un rappel à l'ordre du Tribunal administratif du travail, en octobre dernier, pour que les représentants d'Héma-Québec acceptent de s'asseoir avec les syndicats après plus d'un an sans convention collective. ■



Manifestation contre le PL 59

Une première manifestation contre le PL 59 (réforme du régime québécois de santé et sécurité du travail) a été organisée dans la région par le conseil central, le 23 mars dernier.

Une centaine de militant-es, tant du secteur public que

privé, se sont rassemblés devant le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale avant de prendre une petite marche de santé jusqu'aux bureaux du premier ministre sur la colline Parlementaire.

Bien que la pandémie freine

quelque peu nos élans de mobilisation, d'autres actions sont à prévoir puisque les amendements proposés par le ministre sont loin de rendre son projet de loi acceptable. Le PL 59 sera d'ailleurs l'un des thèmes de la manifestation du 1^{er} mai cette année. À suivre. ■

Lancement des négociations coordonnées dans l'hôtellerie

La 10^e ronde de négociation coordonnée de l'hôtellerie a été lancée officiellement le 14 avril sous le thème «La relance, ça passe par nous». 26 syndicats CSN de l'hôtellerie, représentant 2 500 membres dans les régions de la Capitale-Nationale, de la Montérégie, de l'Estrie et du Grand Montréal, ont adhéré à une plateforme de demandes communes qu'ils ont le mandat de négocier avec leurs employeurs respectifs au cours des prochains mois. Trois syndicats de la région ont adhéré à cette 10^e ronde de négociation coordonnée : les camarades du Delta, du Hilton et du Manoir du Lac-Delage. ■



La Caisse d'économie solidaire est la coopérative financière des syndicats CSN.



Grâce à votre épargne, la Caisse solidaire soutient les mouvements sociaux, les entreprises collectives et les citoyens engagés pour une économie sociale et durable.

CAISSE.
COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.

Contactez-nous! 1 877 647-1527 | caissesolidaire.coop

Les syndicats CSN du secteur public ont été particulièrement visibles dans les dernières semaines alors que le 31 mars marquait le premier anniversaire de l'échéance de leurs conventions collectives. Ils ont multiplié les actions de mobilisation aux quatre coins de la région. Voici quelques photos souvenirs. ■



Flashback

Il y a 20 ans, le Sommet des Amériques



La CSN à la Marche des peuples

Il y a vingt ans, Québec était le théâtre des plus grandes manifestations de son histoire alors que la ville était l'hôte en simultané du Sommet des Amériques et du Sommet des peuples.

Du 20 au 22 avril 2001, deux agendas s'opposaient : d'un côté les 34 chefs d'État des Amériques (tous sauf Castro) qui tentaient de faire avancer les négociations sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) et de l'autre, une vaste coalition dite

« altermondialiste » réunissant tous les mouvements sociaux et quelques 50 000 personnes dans les rues.

La fin de semaine fut l'occasion de magnifiques démonstrations de solidarité mais aussi, il faut bien le dire, d'une sauvage répression à l'aveugle. La ZLEA ne verra jamais le jour, une victoire des altermondialistes, mais tout le

monde se souvient des nuages de gaz du Sommet des Amériques. Selon les bilans officiels, la police a tiré quelques 5 000 grenades lacrymogènes et plus de 900 balles de plastique en moins de 48 heures. Le conseil central était évidemment de la partie, comme en témoigne cette photo prise devant le fameux «mur de la honte». ■



Mobilisation contre la violence conjugale

L'explosion de féminicides depuis le début de l'année a choqué très largement et amené bien des gens à vouloir se mobiliser contre ce fléau. Ainsi, plusieurs membres de l'équipe du conseil central et du comité des femmes étaient présents lors d'un rassemblement organisé par les groupes de femmes devant l'Assemblée nationale le 2 avril. Notre message est simple : « la sécurité des femmes et des enfants c'est notre affaire à tous : il faut s'unir pour mettre fin à la violence conjugale ». Solidarité! ■



L'infolettre du conseil central

La réplique



L'infolettre du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) // 21 janvier 2021 // no 151

Syndicat des travailleuses et travailleurs de ABB (CSN)

**Entente de principe adoptée :
félicitations à tous et toutes !**

Toute l'actualité syndicale de la région
en un coup d'oeil

Pour vous abonner : <http://eepurl.com/cFJLT9>



Un 8 mars militant

L'édition 2021 de la Journée internationale des femmes fut un succès de mobilisation à Québec. Malgré la pandémie, des centaines de féministes ont pris la rue ce 8 mars, à Québec, sous le thème « écoutons les femmes ». À quelques jours du dépôt du budget, elles revendiquaient une relance économique, sociale et féministe.

Le comité de la condition féminine de la CSN a, pour sa part, opté pour des activités virtuelles très réussies également. Une soirée avec Manal Drissi a eu lieu le 8 mars et une autre avec Annick Charette, plaignante dans le procès de Gilbert Rozon et secrétaire générale-trésorière de la Fédération nationale des communications et de la culture (CSN), a eu lieu le 15 mars. Ces activités ont permis à des militantes de la condition féminine de partout au Québec de se rencontrer et d'échanger. ■



en vidéo
cliquez pour voir



Campagne des chargés-es de cours de l'Université Laval

Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval (CSN) a lancé une campagne de visibilité sur les médias sociaux. Rappelons que, dans la dernière année, les membres du SCCUL-CSN ont perdu environ 10 % de leurs charges de cours et que la masse salariale totale des chargés-es de cours a baissé de 2,5 M\$, et cela, malgré des hausses de salaires. ■

Chargées et chargés de cours
De l'invisibilité à une pleine reconnaissance dans le monde universitaire

Mettons fin à un système inéquitable!
#Université québécoise du futur

SCCUL
FNEQ-CSN
Syndicat des chargées et chargés

Une négociation sur fond de crise

La ronde de négociation qui s'amorce dans les Centres de la petite enfance (CPE) pourrait bien s'avérer déterminante pour l'avenir du réseau. En effet, la pénurie de main-d'œuvre fait des ravages au point où il n'est plus exagéré de dire que le réseau est en crise. Nous avons rencontré Mélanie Pelletier, la nouvelle présidente du Syndicat des travailleuses et des travailleurs des CPE de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) pour en savoir plus.

Pénurie de travailleuses

Mélanie Pelletier est formelle, la pandémie est venue exacerber une pénurie de main-d'œuvre déjà présente dans les CPE, ça ne l'a pas créé. « Ça fait plusieurs années qu'on le sait qu'on s'en va vers une crise parce que l'on voit qu'il y a une baisse d'inscription dans les techniques en éducation à l'enfance, on a même un comité de rétention de la main-d'œuvre depuis 3 ans pour trouver des solutions à la baisse d'étudiantes, » explique-t-elle.

La pénurie de main-d'œuvre est telle que le ministère de la Famille a profité de la pandémie pour changer les ratios d'éducatrices dans les installations. Auparavant, il devait y avoir deux éducatrices formées pour une non-formée dans les CPE, or, le ratio a été inversé l'an dernier. « Sauf que là on vient de nous dire que le retour à la normale serait plus long que prévu, ça va se faire sur 2 ou 3 ans, » explique Mélanie Pelletier, « en plus, le ministère est à revoir à la baisse les critères pour être considérée "formée" parce que même une sur trois c'est difficile à maintenir. » Ce genre de solution amène souvent un surcroît de travail pour les travailleuses les plus expérimentées qui se retrouvent à devoir former les nouvelles (en plus d'être fondamentalement dévalorisant).

La pénurie de personnel exerce une grande pression sur les travailleuses en poste. « Il y a beaucoup de pression pour allonger les horaires, pour forcer les travailleuses à donner une cinquième journée, de la pression aussi pour faire revenir sur le plancher les travailleuses qui sont rendues dans les bureaux à faire de l'administration, » raconte Mélanie Pelletier. « Plusieurs employeurs ont informé les employées que l'on se dirigeait vers des bris de services, il n'y en a pas eu encore dans la région mais c'est une menace récurrente. »

« Cette année on a beaucoup de travailleuses qui n'ont pas pu prendre tous les congés auxquels elles avaient droit, » explique Mélanie Pelletier, « dans la plupart des CPE, les congés ont été monnayés cette année parce que les gens n'ont pas pu les prendre. » Cette situation est récurrente mais cette année est pire. « On a eu beaucoup d'appels à cause de ça, ce ne sont plus juste les congés personnels qui sont refusés mais aussi les vacances. On a plusieurs membres qui n'ont pas pu prendre toutes leurs vacances cette année. »

« Ça fait longtemps que les gens sont tannés mais là on est rendus à un point tournant, » raconte Mélanie Pelletier, « il va falloir qu'il se passe de quoi, les listes de rappel sont vides partout, il y a même des postes qui sont affichés et qui ne sont pas comblés alors qu'avant, tu pouvais être occasionnelle 2 ou 3 ans avant d'avoir un poste. »

Revaloriser la profession

Pour les syndicats, la négociation qui s'amorce devrait être l'occasion de revaloriser la profession afin de retenir les employées en place et attirer de nouvelles travailleuses



Visuel de la ronde de négociations 2021 dans les CPE.

pour ainsi contrer la pénurie de main-d'œuvre. Au niveau national, où se négocient les clauses monétaires, la CSN mise surtout sur les salaires pour attirer de nouvelles travailleuses. « Actuellement, la technique d'éducation à l'enfance est l'une des moins bien payée, » révèle Mélanie Pelletier, « on demande d'obtenir au moins l'équivalent du salaire que commande une technique en loisir, c'est notre point de comparaison. »

Au niveau régional, on mise sur des clauses normatives pour augmenter la reconnaissance des travailleuses en place. « On travaille sur la reconnaissance des travailleuses qui sont là, sur leur autonomie pédagogique, sur les équipes, » explique Mélanie Pelletier, « c'est vraiment des enjeux de valorisation du personnel dans une optique de rétention. »

Prochaines étapes

Il est encore trop tôt dans le processus de négociation pour voir où celle-ci se dirige. Ainsi, au moment d'écrire ces lignes, la partie patronale n'avait pas encore déposé ses demandes. Les deux parties font face au même problème de pénurie de main-d'œuvre mais elles ne l'abordent pas nécessairement du même angle. « Les prochaines dates de négociation seront cruciales, c'est là que l'on va voir si l'on doit aller en assemblée générale avant l'été et envisager des moyens de pression », conclut Mélanie Pelletier. ■

Vers une première convention CSN

Arrivés à la confédération en septembre dernier, les membres du Syndicat des travailleurs de Unibeton Saint-Raphaël (CSN) s'organisent petit à petit et s'apprêtent à négocier leur première convention collective CSN. Nous avons rencontré Jacques Bellemare, le président du syndicat, pour en savoir plus.

« On aborde les négociations du bon côté toujours, » commence Jacques Bellemare, « nos patrons sont prêts à négocier, ils ont hâte même. » Le nouveau président, élu en février dernier, est confiant et trouve que le climat est bon.

Le projet de négo a été présenté aux membres et adopté le 10 avril dernier. « On a pris l'ancienne convention qu'on avait avec la FTQ et on l'a refaite tout en neuf en y allant article par article, » explique le président. Le comité de négociation a préféré procéder ainsi pour une première négociation. « On ne voulait pas partir de zéro et faire une nouvelle convention de A à Z parce qu'on avait peur de manquer le bateau, d'oublier des choses et d'être pris avec pour 5 ans, » explique Jacques Bellemare.

Rattrapage

Le principal enjeu concerne les salaires qui sont plus bas à Saint-Raphaël que dans d'autres installations de la compagnie. « Ils sont plus élevés à Québec et Saint-Marc-des-Carières qu'à Saint-Raphaël et là on ne parle même pas de Montréal qui est dans une classe à part, » explique Jacques Bellemare, « on a un gros rattrapage à faire. »

Unibeton est aux prises avec un grave problème de pénurie de main-d'œuvre. « On n'a plus de vie nous les travailleurs, » explique le président, « je suis dans mon camion à 5 h et je ne suis pas revenu à la maison avant 19 h ou 20 h parce



Photo prise lors de l'assemblée générale du 19 avril dernier.

qu'il manque de monde. » Avec les conditions actuelles, la compagnie n'arrive pas à recruter. « Les jeunes ne veulent plus ça, » croit Jacques Bellemare, « je pourrais travailler dans une shop avec un horaire normal et avoir le même salaire ».

D'une certaine manière, la compagnie reconnaît implicitement que les salaires ne sont pas compétitifs. Avant le changement d'allégeance syndicale, elle avait même tenté d'augmenter unilatéralement de 3 \$ de l'heure les salaires des mécaniciens mais cela avait provoqué de la grogne et de la

contestation des autres salariés. « Ils étaient passés par-dessus le syndicat et la convention collective alors ça n'a pas passé mais le monde s'en souviennent et ils voudraient rattrapper le 3 \$, » explique Jacques Bellemare.

Les premières séances de négociation sont prévues les 2 et 3 mai. « On n'a pas encore commencé à négocier alors on ne sait pas si l'employeur sera en demande ni comment ça va se passer, » concède Jacques Bellemare, « mais j'ai un bon feeling, ils ont eu des gros contrats, ils ne veulent pas de grève, ils veulent que ça marche, ça devrait bien aller. » ■

Un syndicat qui s'organise

En plus d'adopter leur cahier de négociation le 10 avril dernier, les membres du Syndicat des travailleurs de Unibeton Saint-Raphaël (CSN) ont élu un premier représentant en prévention secteur prioritaire ainsi que les membres du comité de santé et sécurité au travail.

« Il ne se passait rien avec l'autre syndicat, à la fin on n'avait plus d'exécutif et il n'y avait plus de représentant dans l'usine, » raconte Jacques Bellemare. « On n'avait rien du tout en santé et sécurité au travail.

En plus on est classé '2', on est un groupe prioritaire, on l'a su en arrivant à la CSN, personne ne nous avait jamais parlé de ça. »

S'organiser en santé et sécurité porte déjà fruit. « On avait un cas de réclamation à la CNESST; on a monté un dossier avec la CSN et les patrons l'ont retiré, » dit Jacques Bellemare, « ils ne forcent plus là, ils ont des doutes, ils savent qu'ils ne peuvent plus faire n'importe quoi, pour nous c'est un bon signe. » ■

« Ce ne sera pas la CSN qui parle à la CSN »

- Jean Lortie

Pour son centième anniversaire, la CSN veut rendre hommage à la classe des travailleuses et des travailleurs. « On a choisi de ne pas faire une histoire institutionnelle, » explique Jean Lortie, le secrétaire général de la CSN, « mais de rendre hommage à la classe ouvrière, à la classe des travailleuses et des travailleurs; tout le centième est dédié à ça. »

« La CSN est la seule organisation syndicale au Canada à avoir 100 ans d'histoire sans discontinuité, sans rupture ni fusion, » rappelle Jean Lortie. « Plusieurs de nos syndicats existent même depuis plus longtemps encore, dont le plus ancien de tous qui est basé à Québec : le Syndicat du transport public du Québec métropolitain qui représente les chauffeurs du RTC. »

Le secrétaire général souligne que cette histoire syndicale est basée sur la militance, bénévole, de milliers de militantes et de militants qui ont bâti l'organisation depuis 100 ans. « Ce n'est pas comme le centenaire d'une

institution financière ou d'un parti politique, » poursuit-il, « c'est assez exceptionnel ce que l'on vit. »

Un livre et un film

C'est en gardant en mémoire cette énergie militante qui propulse la CSN depuis 100 ans que le centenaire a été réfléchi. « Toutes les activités sont dédiées à l'évolution du travail, de la condition ouvrière, depuis 100 ans, » révèle Jean Lortie, « on a tendance à oublier notre passé, d'où l'on vient; c'est l'occasion de prendre conscience de l'évolution des conditions de travail et des gains faits au fil de notre histoire. »

Un film et un livre réalisés par des équipes indépendantes de la CSN sont notamment au programme. « Yvon Deschamps nous a donné les droits sur le titre de son monologue "les unions cossa donne" pour le film », dit Jean Lortie, « c'est un documentaire construit autour d'entrevues avec des chercheurs, des professeurs et d'anciens dirigeants de la CSN. » Le film, qui est terminé,



Photo : Archives CCQCA / Clément Allard

Jean Lortie, lors du congrès de juin 2019 du conseil central.

sortira dès que la centrale parviendra à une entente avec un réseau pour sa distribution. « Le livre, dont le titre n'est pas encore décidé, va être très graphique, avec beaucoup d'images et de photos choc pour documenter l'évolution du travail depuis 100 ans, » ajoute-t-il.

»»»

JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

**SORTONS
DE LA CRISE
EN SANTÉ ET
EN SÉCURITÉ**

AVEC UN
TRAVAIL QUI
NE NOUS REND
PAS MALADES

AVEC UN
SALAIRE
DÉCENT

AVEC DES
DROITS
RENFORCÉS

AVEC DES
SERVICES PUBLICS
FORTS

AVEC UN RÉEL
ENGAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL

L'impression
des panneaux
des expositions
itinérantes est
commencée.

Une exposition décentralisée cet été

Chronologiquement, l'existence de bien des conseils centraux précède la fondation de la CSN. « Le centenaire c'est aussi l'occasion de faire un hommage aux régions : ce sont les régions qui ont fait la CSN, » relate le secrétaire général. Le centenaire se déploiera donc en treize expositions régionales thématiques dès le mois de juin.

« On commence avec Québec où l'exposition sera sur le thème de l'évolution du transport public depuis un siècle, » révèle Jean Lortie. Chaque exposition régionale -- on parle d'installations, avec des panneaux, des photos et des tableaux -- abordera un thème différent, toujours en lien avec l'évolution des conditions de travail. « Ça va se déployer sur tout l'été 2021, il y aura une activité par région, » explique-t-il.

Le centenaire de la CSN va aussi s'installer de façon permanente dans l'espace public, notamment à Montréal où le parc adjacent au siège social de la confédération sera renommé « espace du centenaire de la CSN ». Une œuvre d'art public en hommage au « faubourg à mélasse » y sera inaugurée. Une plaque de bronze sera également installée, à Gatineau, devant l'édifice où a été fondée la centrale. Les célébrations du centenaire se poursuivront jusqu'au 1^{er} mai 2022 où le nouveau siège social de la CSN et l'œuvre d'art adjacente seront finalement inaugurés. ■



Photo tirée de la page Facebook « [Centenaire de la CSN](#) »

Un centenaire qui dérange?

Le peu d'intérêt manifesté en dehors de nos rangs pour le centenaire de la CSN n'étonne pas outre mesure le secrétaire général de la CSN. « L'intérêt pour l'histoire sociale a beaucoup diminué, on n'est plus là, il n'y a pas d'intérêt pour l'histoire des travailleuses et des travailleurs, » explique Jean Lortie.

Des réseaux de télévisions ont même refusé de diffuser le documentaire produit pour l'occasion en invoquant un conflit d'intérêt, la CSN a financé la production, ou un manque d'objectivité. « C'est sûr que ça dérange ce qu'on a choisi de faire, » postule le secrétaire général, « le film, le livre, les expositions visent à conscientiser à la condition des travailleuses et des travailleurs d'hier et d'aujourd'hui. On a honte de ça, de l'exploitation et de la misère qu'on a

vécues ici dans un passé pas si lointain. Et puis, tout n'est pas réglé, de la misère et de l'exploitation, il y en a encore. Beaucoup de gens n'ont pas voulu participer à cause de ça. »

Pourtant, c'est toute la société qui est interpellée par l'histoire de la condition ouvrière. « Rendre hommage à la CSN, ce n'est pas rendre hommage à l'institution, c'est rendre hommage aux travailleuses et aux travailleurs, à toute la classe ouvrière, » croit Jean Lortie. « Nous ce qu'on voulait c'est qu'un travailleur de 25 ans qui regarde le film ou lit le livre comprenne qu'il n'y a rien d'acquis, qu'il a fallu et qu'il va falloir se battre. Au travers de la CSN, on rend hommage à la société québécoise qui a évolué grâce aux luttes ouvrières depuis 100 ans. » ■

LE TRAVAILLEUR

Organe du Secrétariat des Syndicats Catholiques de Québec

JUSTICE, CHARITÉ, PAIX.

ANÉE. No 27.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

QUÉBEC, JEUDI, LE 17 AOUT 1921

LE RAJUSTEMENT

IL DOIT ÊTRE COMPLET

Il y a deux ans, à notre avis, le travail n'était pas dans une situation normale. Le travail : ce son- nement anorm- le mouillage possible parce qu'il y avait trop considérable de profits. Pendant la guerre, il n'y avait pas beaucoup d'incon- nients à mouiller des parts de compagnie ; la demande de pro- tion étant si grande et le déchaînement de la guerre. On pouvait se- videntes sur de- vait dans un fin de compte, c-

Avec le retour du commerce à la production de paix, avec la- rie du travail, la multiplication des centres de production et la redistribution des dépenses con- elle, pour cela faire. Seulement comm- tre des dépenses con- demande diminu- iser les prix, et fat- L'opération ne pou- cause de ce capital- vidende.

Il est arrivé ce qui arrive avec le dépeuplement des campagnes : profit des villes. Le nombre des bouches à nourrir augmente. On s'est donc ar- que. Aulien de produ- une crise formida- nt le pouvoir d'ac- tre aussi les posi- tion et multiplie le chômage.

Le rajustement envisagé au seul angle des salaires n'a donc rajusté, mais a augmenté le désarroi au point de provoquer un laise social comme celui qui fait souffrir actuellement les États-

\$\$\$

LE 1er CONGRES DE LA CONFEDERATION DES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES DU CANADA A ETE UN FRANC SUCCES

La CSN dans le siècle

Le 16, se poursuit heureusement et se termine en assurant aux divers groupements ouvriers affiliés à la Confédération une Le même Bureau Confédéral est élu, exception faite pour le trésorier, devenu patron au cours de l'année. — Les principaux guider les activités de l'année sont : chercher à développer de plus en plus un esprit de fraternité établi sur la justice et la charité, multiplication des cercles d'études ouvriers, propagande en faveur du "Travailleur" pour en faire l'indispensable agent de liaison entre les groupements, le développement de retraites fermées chez les ouvriers, enfin, celui qui les renferme tous. En avant la C. T. C. C.

Monsieur 14. — Le premier congrès Canada est ouvert depuis cent en la salle du Cercle paroissial Saint-Enfant-de-Jésus de Mile-End.

On remarque que le nombre des délégués ayant droit de vote est plus consi-

ENCOURAGEMENT

En présentant sa santé, M. Bergeron avait souligné le fait que M. le maire W. E. Ranger avait prouvé qu'il était un ami du syndicat catholique, notamment, en nommant une commission des salaires raisonnables.

Il se poursuit le même jour, à la machine à vapeur, par la messe de la Confédération. Le dévoué papiste et l'esprit de clan et qui l'on doit s'attacher de toutes ses forces à faire disparaître ces deux dangers.

M. Gérard Tremblay, secrétaire du Conseil Central de Montréal, souhaite comme le succès de la Confédération. Le dévoué papiste et l'esprit de clan et qui l'on doit s'attacher de toutes ses forces à faire disparaître ces deux dangers.

Il se fait une discussion sur l'inter- personnel, acceptable et celui qui se l'est pas et montre que le nationalisme américain conduit à l'esclavage.

M. BEAULÉ

Ce fut M. le chevalier Pierre Beaulé, président de la Confédération qui répo-

JESUS-OUVRIER



Le Congrès demande au Saint-Père d'instiguer une fête spéciale en son honneur.

dération ces ouvriers d'avoir si bien travaillé, chez eux, au développement des syndicats catholiques et il montre les progrès accomplis.

M. Fabbé Edmond Hébert, aumônier général des syndicats catholiques de Montréal parle de l'esprit de charité qui doit présider aux délibérations, des adresses et souhaite la bienvenue aux délégués.

MM. Achille Morin, vice-président de la Confédération, J.-B. Beaudin, trésorier, Georges Hogue, ancien organisateur ouvrier national de Montréal, adressent aussi la parole.

SEANCE DU LUNDI MATIN

Montréal, 15. — Lundi matin, la série des démonstrations publiques étant terminée, on a commencé le véritable travail du congrès des Travailleurs Catholiques du Canada.

EFFECTIFS

Immédiatement après l'ouverture de la séance, M. le délégué A. Charpentier est invité à présenter le rapport du comité des pouvoirs et comités. D'après ce rapport, la Confédération compte actuellement 21 groupes affiliés, assistant-dix ont été des délégués au Congrès et se, seulement ont des délégués à Montréal, 4 syndicats n'ont pas directement représentés par les délégués choisis. Il y a en tout 103 délégués dûment accrédités. Ginq

Le 16, se poursuit heureusement et se termine en assurant aux divers groupements ouvriers affiliés à la Confédération une Le même Bureau Confédéral est élu, exception faite pour le trésorier, devenu patron au cours de l'année. — Les principaux guider les activités de l'année sont : chercher à développer de plus en plus un esprit de fraternité établi sur la justice et la charité, multiplication des cercles d'études ouvriers, propagande en faveur du "Travailleur" pour en faire l'indispensable agent de liaison entre les groupements, le développement de retraites fermées chez les ouvriers, enfin, celui qui les renferme tous. En avant la C. T. C. C.

Le 16, se poursuit heureusement et se termine en assurant aux divers groupements ouvriers affiliés à la Confédération une Le même Bureau Confédéral est élu, exception faite pour le trésorier, devenu patron au cours de l'année. — Les principaux guider les activités de l'année sont : chercher à développer de plus en plus un esprit de fraternité établi sur la justice et la charité, multiplication des cercles d'études ouvriers, propagande en faveur du "Travailleur" pour en faire l'indispensable agent de liaison entre les groupements, le développement de retraites fermées chez les ouvriers, enfin, celui qui les renferme tous. En avant la C. T. C. C.

Avant la CSN

Contrairement à une croyance largement répandue, le Québec n'accuse pas de retard par rapport à ses voisins en termes d'urbanisation, d'industrialisation ou de diffusion du syndicalisme au début du siècle.

Selon Jacques Rouillard, le syndicalisme est déjà bien implanté au Québec lors de la fondation de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC, premier nom de la CSN).

« En 1921, il y avait 100 000 membres des syndicats internationaux au Québec, les deux tiers francophones, » explique Jacques Rouillard, « c'est lorsqu'ils commencent à sortir de

Montréal et débordent en région que le clergé décide de réagir. » L'Église craint ces syndicats qu'elle accuse d'être trop conflictuels et de diffuser des idées anticléricales et socialistes comme la nationalisation des services publics et l'école gratuite et non-confessionnelle.

En réaction, le clergé commence à fonder des syndicats catholiques à partir de 1912 (dont un syndicat de mineurs à Thetford Mines en 1915). À Québec, où il existe un bon bassin de syndicats nationaux qui refusent l'affiliation aux unions internationales, l'Église mène campagne pour les convertir au syndicalisme catholique (ce qui sera fait en 1918).

Le Travailleur était l'organe du Secrétariat des syndicats catholiques à Québec au début des années 1920 (un lointain ancêtre du Réflexe)

Jacques Rouillard est historien et professeur à l'Université de Montréal. C'est un spécialiste de l'histoire des travailleuses et des travailleurs et du syndicalisme au Québec. Il est l'auteur de plusieurs livres, dont une Histoire de la CSN publiée en 1981.

La Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) est le premier nom de la CSN. C'est en 1960, avec la déconfessionnalisation de la centrale, qu'a lieu le changement de nom. Ci-contre, le 1^{er} logo.



1920-1940

Syndicalisme catholique

C'est en 1921, le 24 septembre pour être plus précis, qu'est fondée à Hull la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC). « À l'époque, la centrale représente 23 000 membres et 24 % des syndiqués québécois, » précise Jacques Rouillard. « Alors que le bastion des internationaux est à Montréal, celui de la CTCC est à Québec et en régions. »

Selon Jacques Rouillard, les structures des syndicats catholiques sont beaucoup plus souples que celles des internationaux. « Ça va leur permettre de syndiquer des gens qui ne l'étaient pas dans les services, les municipalités ou les pompiers et de contribuer ainsi à maintenir un bon taux de syndicalisation au Québec, » dit-il.

« Les syndicats catholiques sont souvent présentés comme des **syndicats jaunes** mais ce n'est pas le cas, » explique Jacques Rouillard; « de 1920 à 1940, les syndicats catholiques ont mené quarante grèves dont certaines très importantes comme dans la chaussure à Québec ou dans les chantiers maritimes de Sorel. »



Photo souvenir du congrès de fondation de la CTCC.

Syndicats jaunes, se dit de syndicats qui refusent les grèves et prônent la bonne entente avec les patrons au détriment des intérêts des travailleuses et des travailleurs.

« Il va s'établir très tôt un écart important entre le discours et la pratique syndicale, » explique l'historien. « Au plan du discours, on prône le corporatisme et on mise sur l'esprit de justice des employeurs et la bonne entente pour améliorer le sort des travailleurs mais au plan concret, on est très loin de ça. » Dès 1918, les laïcs issus des syndicats nationaux amènent plutôt des pratiques syndicales comme la négociation collective, l'organisation par métier, l'atelier fermé et le recours à la grève au besoin. « Les syndicats nationaux de Québec, qui ont déjà une longue histoire derrière eux, influent beaucoup sur les pratiques du syndicalisme catholique. »

Parmi les aspects plus négatifs, on note que l'influence du clergé amène les syndicats catholiques à adopter des positions qui semblent bien réactionnaires aujourd'hui. « Les syndicats catholiques s'objectent à l'instruction gratuite et obligatoire, c'est même leur première intervention publique en 1918, » rappelle Jacques Rouillard. « Ils sont aussi opposés au droit de vote des femmes et à la nationalisation des services publics. Dans leurs représentations auprès du gouvernement fédéral, ils ont une optique "canadienne-française" bien étrangère aux syndicats internationaux, par exemple en revendiquant que le 24 juin soit une journée fériée. »

1940-1960

La lente déconfectionnalisation

À partir des années 1940, la CTCC entreprend une lente déconfectionnalisation qui culminera en 1960 avec le changement de nom. On commence par admettre les membres non catholiques et leur donner les mêmes droits qu'aux catholiques en 1943, plusieurs syndicats biffent la mention « catholique » de leur nom, on s'éloigne de la doctrine sociale de l'Église et on abandonne le corporatisme comme objectif lointain.

« On ne peut pas dire que dans cette période la CTCC se distingue des autres organisations syndicales, au contraire, il y a un rapprochement, » note Jacques Rouillard. « Le projet social de la centrale est très comparable à celui des internationaux. » La centrale se découvre plus militante, elle s'oppose à Duplessis, crée un fonds de grève au début des années 1950.

De nouvelles lois encadrant les

relations de travail permettent un développement du syndicalisme. « De 1940 à 1960, le taux de syndicalisation passe de 20 à 30 %, » relate Jacques Rouillard, « la CTCC passe de 46 000 à 100 000 membres et se développe beaucoup dans la métallurgie, les hôpitaux et les municipalités. Ces années se révèlent d'une grande prospérité marquée par une élévation jamais vue du niveau de vie des québécois, c'est une étape capitale dans l'amélioration de

la condition ouvrière; le salaire moyen réel double en 20 ans. »

La centrale défend toujours un nationalisme pancanadien et le bilinguisme. « La CTCC réclame des pensions de vieillesse et l'assurance-chômage au gouvernement fédéral qui est vu comme plus progressiste, » explique Jacques Rouillard, « avec Duplessis au pouvoir à Québec, l'idée d'autonomie provinciale est très mitigée. »

1960-1980

Poussée de fièvre

La CSN se distingue des autres centrales syndicales dans les années 1960 et 1970. « Au début des années 1960, la CSN joue un rôle très important dans la syndicalisation du secteur public et le membership augmente de façon significative, » note Jacques Rouillard; « elle a le vent dans les voiles, elle est perçue de façon positive comme très militante. »

Le nouveau code du travail, adopté en 1964, reconnaît le droit de grève dans le secteur public, une première qui place le Québec à l'avant-garde en Amérique du nord. « Il y a un fort militantisme de la centrale à partir de là avec un très haut niveau de grèves à la fin des années 1960 et au début des années 1970, » rappelle Jacques Rouillard. « C'est la CSN qui est responsable de la création du premier front commun du secteur public en 1972. » Le militantisme syndical est alors très payant et les salaires augmentent rapidement.

« La CSN se distingue par la radicalisation de son discours dans les années 1960 et 1970. On sent une influence marxiste et européenne, elle est très critique du capitalisme et prône un socialisme démocratique, » dit Jacques Rouillard.

C'est à cette époque qu'émerge

l'idée que la seule négociation collective est insuffisante pour corriger l'injustice sociale et qu'il faut ouvrir un « deuxième front ». « Le soutien apporté alors aux groupes populaires est très manifeste, c'est le résultat du type de militantisme que l'on trouve alors à la CSN. Mais même si on l'accuse de politiser les relations de travail, la centrale ne s'implique jamais en politique partisane, elle reste fidèle à sa constitution même si elle se radicalise. »

Mais cette croissance rapide et cette radicalisation ne vont pas sans turbulences. « Après l'euphorie des années 1960, la décennie suivante est particulièrement affligeante pour la CSN, » rappelle Jacques Rouillard. « Elle a perdu 70 000 membres en quelques années, le pourcentage de syndiqués qu'elle représente passe de 32 % en 1960 à 21 % en 1981. » Au fond, une partie substantielle de syndiqués n'accepte pas le virage idéologique qu'effectue la CSN au milieu des années 1960 croit l'historien.

Cela n'empêche pas la centrale de jouer un rôle très important en santé et sécurité au travail dans les années 1970. La deuxième grève de l'amiante, en 1975 à Thetford Mines, est primordiale dans la



Photo : Archives CSN

Scène du premier front commun du secteur public (1972).

reconnaissance des maladies professionnelles. L'adoption de la Loi en santé et sécurité du travail en 1979 viendra couronner une décennie de militantisme syndical sur cette question. « La FTQ aussi s'est investie dans ces questions mais c'est surtout la CSN qui en fait un cheval de bataille, » explique Jacques Rouillard.

C'est à cette époque que le discours de la centrale passe de la défense du Canada français au Québec français selon Jacques Rouillard. « En 1970, la centrale abandonne le bilinguisme pour revendiquer l'unilinguisme français. Elle sera parfaitement en accord avec la loi 101 quelques années plus tard, » note l'historien. « La centrale se prononce également pour l'indépendance du Québec mais elle demeure très critique et préfère une indépendance associée à un socialisme démocratique. »

1980 à nos jours

Affaiblissement

Les années 1980 sont une période d'affaiblissement du syndicalisme, selon Jacques Rouillard. « Il y a un virage qui se fait à partir des décrets de 1982-1983, » note-t-il. « Auparavant, les négociations du secteur public avaient un effet d'entraînement sur le secteur privé mais à partir des reculs imposés par décret, les syndicats sont placés sur la défensive. »

C'est une époque de chômage élevé et de crise économique. « On assiste à une érosion des attentes des syndiqués, les attentes sont très modestes, » dit Jacques Rouillard, « il y a des revers dans le secteur public, les centrales sont en difficulté et le militantisme n'est plus ce qu'il était. » Il y a un recul du taux de syndicalisation même si le Québec demeure l'un des endroits les plus syndiqués en Amérique du nord.

« La CSN devient sensible à la santé économique des entreprises, elle souscrit à l'idée de concertation dans les années 1990, » rappelle Jacques Rouillard, « c'est l'époque de la création de Fondation; on est loin de la critique du capitalisme. » Depuis la fin des années 1980, la majorité des effectifs de la CSN sont féminins et elle regroupe autour de 21 % des effectifs syndiqués.

La CSN face au changement

Comment une institution centenaire gère-t-elle le changement? Jean Lortie, lui-même issu d'un « nouveau » secteur et membre fondateur du comité des jeunes dans les années 1980, en sait quelque chose.

« Il y aura toujours une tension permanente entre l'institution et le mouvement, ça traverse toute notre histoire, » nous dit le secrétaire général de la CSN, « à chaque époque l'institution tend à se préserver, à être inamovible mais le mouvement la provoque et amène le changement. »

Jean Lortie a été élu trésorier de la Fédération du commerce à 23 ans, en 1986, et fonde peu de temps après le comité de jeunes de la CSN. « Ça n'a pas été facile. À l'époque, des jeunes il n'y en a pas beaucoup; on est très minoritaires. Les boomers sont installés, ils ne laissent pas de place, » raconte-t-il, « il y a eu beaucoup de résistance. »

« En 1985, le taux de chômage des jeunes était de 35 %, c'était épouvantable, » se souvient Jean Lortie. « Sur 300 étudiant-es au bac, dans mon programme, j'étais le seul à avoir une job à temps partiel, dans un hôtel. Quand on a créé le comité des jeunes, on se disait "il faut donner une voix à ces gens-là

sinon, dans 15 ans, ils vont détester les institutions syndicales". » Le comité des jeunes était alors vu comme une soupape, une occasion de ventiler et de combattre les discriminations comme les doubles échelles salariales.

« Les années 1980 ont été des années de ruptures importantes, » raconte Jean Lortie. « Il y avait un vide politique, on a fait le ménage dans nos organisations et on a dépoussiéré; on a revu la place des jeunes, des femmes, des immigrantes. On vit des ruptures comme ça à chaque génération. »

Selon le secrétaire général, la société traverse actuellement une telle période de crise. « On est dans une rupture de civilisation : la technologie, les valeurs sont en évolution, » croit Jean Lortie, « il faut s'adapter au nouveau rapport au travail. La force des syndicats en Amérique du nord trouve sa source dans la 3^e révolution industrielle, il faut prouver qu'on n'était pas une anomalie historique liée à la conjoncture des "trente glorieuses". Est-ce qu'on est encore pertinents pour les travailleuses et les travailleurs? La question est posée et elle est majeure. »

Selon Jean Lortie, les organisations syndicales comme la CSN sont



En 1992, Nouvelles CSN se demandait ce qui se passait avec les jeunes.

en quelque sorte victimes de leur succès. « On est des organisations qui génèrent de la classe moyenne, on hisse le monde vers le haut, » illustre le secrétaire général, « et quand les gens ont atteint la classe moyenne, ils oublient qu'il reste encore des "classes laborieuses" comme on disait autrefois. Quand on améliore notre sort, on a tendance à oublier la condition ouvrière. On a encore des groupes très vulnérables dans nos propres rangs mais il y en a encore plus à l'extérieur. » ■

Pour approfondir le sujet

Jacques Rouillard est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire du syndicalisme dont ceux-ci que l'on trouvera en bibliothèque.

Histoire de la CSN 1921-1981. Montréal, Boréal/CSN, 1981. 335p

Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire. Montréal, Boréal, 2004., 335p

L'expérience syndicale au Québec. Ses rapports avec l'État, la nation et l'opinion publique. Montréal, VLB éditeur, 2009. 394p.

La résilience

Traverser le siècle c'est bien beau mais qu'est-ce qu'on en tire?

Qu'est-ce que ça change que la CSN ait 100 ans? Quel est l'intérêt pour les militant-es?

Le mot de la fin de Jean Lortie : « la résilience, c'est ça que ça amène un siècle d'histoire. Tu peux te référer à une tradition de luttes, tu apprends que les luttes se gagnent sur la longue durée. C'est ça que ça donne une centrale syndicale de 100 ans. » ■

Pandémie et pauvreté

Québec a fait le strict minimum

Les personnes les plus pauvres ont été laissées à elles-mêmes depuis le début de la pandémie, déplore le Collectif pour un Québec sans pauvreté. « Le Québec est l'un des gouvernements qui en a fait le moins pour les personnes en situation de pauvreté, » explique Serge Petitclerc, le porte-parole du collectif. « Si tu n'avais pas d'emploi avant la crise, tu n'as rien eu. Pour les personnes assistées sociales, surtout les personnes seules, il n'y a eu aucune aide. »

Un peu comme si, aux yeux du gouvernement, la crise n'existait pas pour les plus démunis. Or, la pandémie a affecté les personnes en situation de pauvreté. « Dire que pour elles c'est comme avant, que les gens reçoivent le même chèque et n'ont pas perdu d'argent, ce n'est pas vrai, » dit Serge Petitclerc.

Selon le porte-parole, les personnes en situation de pauvreté ont été affectées par la crise de trois manières. « La crise a eu un impact direct au niveau des revenus. Les gens ont perdu leurs revenus d'appoint : c'est devenu presque impossible de vendre des canettes par exemple, » explique le porte-parole.

L'impact s'est également fait ressentir au niveau des dépenses. La crise a amené de nouvelles dépenses, les masques par exemple, mais aussi toute une série de frais liés au commerce en ligne, sans parler de la quasi-disparition des spéciaux dans les marchés d'alimentation. « Les personnes en situation de pauvreté sont des clientèles captives qui sont très affectées par les augmentations de prix dans les commerces de proximité comme les épiceries, les pharmacies et les dépanneurs, » explique Serge Petitclerc.

La crise a finalement eu un impact sur l'accès aux services. « Juste un exemple : combien de gens dépendent des bibliothèques pour leur accès à Internet? Mais ce n'est pas tout, plusieurs services communautaires comme les cuisines collectives et les milieux de vie ont été fermés tout le printemps et une bonne partie de l'automne, » rappelle le

porte-parole du Collectif. « Du jour au lendemain, les gens ont été renvoyés à la maison et se sont retrouvés plus isolés que jamais ».

Inaction gouvernementale

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté a fait des représentations auprès de Jean Boulet, ministre responsable de la solidarité sociale, pour obtenir une aide directe pour les personnes en situation de pauvreté. « Nous on proposait d'utiliser le crédit d'impôt pour la solidarité un peu comme le fédéral a fait avec la TPS, » explique Serge Petitclerc, « c'était le plus simple, ça pouvait être fait rapidement, ça couvrirait large et ça aurait aidé directement le monde. » Le ministre a dit étudier sérieusement la question mais rien n'a été fait. « L'idée d'envoyer de l'argent directement aux gens, ce n'est pas dans leur culture; ils n'ont pas changé à cause de la crise, » soupire le porte-parole.

Lors des rencontres, le ministre Boulet répète sans cesse qu'il est sensible aux représentations qui lui sont faites mais rien ne change. « On s'en fout, nous on veut un ministre qui agit, » peste M. Petitclerc, « les gens se retrouvent Gros-Jean comme devant, ils n'ont pas plus d'argent et c'est de ça dont ils ont besoin... mais pour être sensible, ça ils sont sensibles au gouvernement! »

Au-delà de la COVID

Serge Petitclerc croit que la lutte à la pauvreté fait du surplace au Québec. Si certaines catégories de population, les personnes âgées et les familles avec enfants notamment, ont vu leur situation s'améliorer, celle des personnes seules et des couples sans enfants s'est détériorée. « Si on regarde les indicateurs sur de longues périodes, quand on fait la moyenne



Photo : courtoisie

Serge Petitclerc

de tout ça, ça ne bouge pas, » dit-il.

Que faire alors? « Souvent les gouvernements cherchent des trucs, des tours de passe-passe pour améliorer la situation des gens mais se refusent à faire des changements structuraux, » déplore Serge Petitclerc. « Tu ne peux pas améliorer les conditions de vie des plus pauvres sans mettre de l'argent dans

leurs poches, et pas juste les familles, les personnes seules aussi ont besoin d'argent; ça ne se fera pas avec des crédits d'impôt. » Le militant suggère deux mesures phares pour augmenter les revenus des personnes en situation de pauvreté : augmenter le salaire minimum et augmenter les prestations d'aide sociale.

Mais l'argent seul ne suffira pas, les services publics font aussi partie de l'équation. « C'est un des déterminants de la pauvreté : l'accès aux services publics est un facteur d'égalité, » rappelle Serge Petitclerc, « et il y a vraiment des trous béants dans les services publics de santé et d'éducation. Là où on coupe en premier, c'est toujours dans les services particuliers qui servent surtout à égaliser les chances pour les plus pauvres. » Sans parler des grands oubliés de la révolution tranquille, les soins des dents et des yeux comme le rappelle le porte-parole.

Pour lutter contre la pauvreté, ça prend de l'argent, tout simplement. « Il y en a de l'argent, ce n'est pas ça le problème. Quand ils en ont besoin, ils en trouvent comme on le voit depuis un an, » dit M. Petitclerc. « C'est d'abord un problème de volonté politique... et les pauvres ne votent pas, ça ne passe pas juste par le vote mais ça fait partie de l'équation : les personnes en situation de pauvreté n'ont pas de poids politique dans notre société, elles ne sont pas organisées politiquement, elles ne font pas le poids, » conclut le militant. ■

C'est réglé

Maxi Lévis et Sainte-Marie

Les syndicats des magasins Maxi de Lévis et de Sainte-Marie ont conclu des ententes de principes à la mi-mars. C'est le magasin de Lévis qui s'est entendu le premier, suivi de près par celui de Sainte-Marie qui a repris essentiellement la même entente. Les ententes ont été adoptées respectivement à 86 % pour Lévis et à l'unanimité à Sainte-Marie, les 18 et 19 mars.

D'une durée de six ans, la nouvelle convention collective a permis de régler plusieurs problèmes au plan normatif et de faire des avancées.

Au plan monétaire, on parle d'une augmentation de 2 % rétroactive au 1^{er} juin 2020, d'augmentations de 2 % en 2021, 2,25 % en 2021 et 2022 et de 2,5 % en 2024.

L'entente prévoit également un montant forfaitaire de 1,5 % pour les employés réguliers à temps complet.

De plus, l'entente inclut une augmentation de 1 % de la part employeur à la cotisation REER; elle passe de 2 à 3 % pour les employés ayant moins de 20 ans d'ancienneté et de 3 à 4 % pour ceux et celles ayant plus de 20 ans d'ancienneté.

Pour rester informé-es...

Les chroniques du *Réflexe* sont réalisées à partir des communiqués publiés semaine après semaine par l'équipe du conseil central. Pour être tenu-es au courant des nouvelles au jour le jour, la meilleure solution reste de vous abonner à *La Réplique*, l'infolettre du conseil central. Tous les détails sur notre site Web à : www.ccqca.csn.qc.ca



L'esprit
collectif

Modifications importantes apportées à votre régime d'assurance collective le 1^{er} juillet 2021!

Une campagne de réadhésion se tiendra du 3 au 28 mai 2021.

À compter du 3 mai 2021, vous pourrez utiliser l'outil mis à votre disposition dans l'Espace client pour effectuer votre choix de protection en assurance santé.

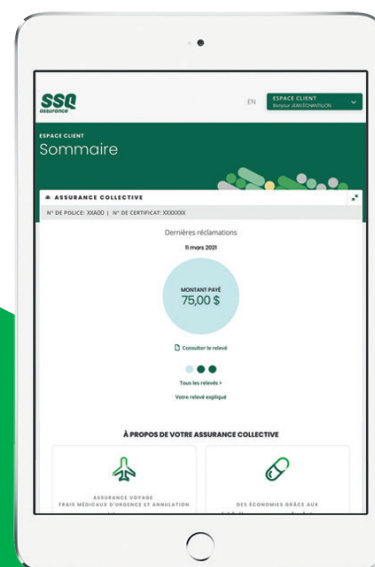
Rendez-vous sur la page ssq.ca/fr/fsss-public pour plus d'informations.

Concours

Inscrivez-vous à Espace client courez la chance de gagner l'un des quatre iPad Air!



Pour consulter les règlements du concours,
rendez-vous sur la page
ssq.ca/fr/fsss-public



Journée internationale des travailleurs et des travailleuses

**SANTÉ ET SÉCURITÉ
AU TRAVAIL (PL59)
ASSURANCE-CHÔMAGE
AIDE SOCIALE**

**Manifestation
régionale**

**Rassemblement à la Gare du Palais 13 h
Départ de la marche 13 h 30**

